

Paris, le 30 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats de l'assurance vie – juin 2021

L'assurance vie, le retour de la force tranquille

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

La collecte nette de l'assurance en juin, vie a été, selon la Fédération Française de l'Assurance, positive de 1,4 milliard d'euros. Elle est en repli par rapport à celle du mois de mai (1,7 milliard d'euros). Il s'agit néanmoins de la septième collecte nette positive consécutive.

En juin, les cotisations brutes ont été dynamiques avec un total de 13,7 milliards d'euros, contre 9,9 milliards d'euros en juin 2020 et 12,1 milliards d'euros en juin 2019. Au mois de mai, elles s'étaient élevées à 11,4 milliards d'euros. La collecte en unités de compte reste très soutenue. Elle a représenté 41 % de la collecte au mois de juin. Depuis le mois de janvier, ce taux est de 38 % supérieur à la moyenne de 35 % de l'année 2020. La progression des unités de compte est portée par la bonne tenue des marchés « actions ».

Le montant des prestations versées par les assureurs à leurs clients a s'est élevé à 12,3 milliards d'euros, soit un montant également supérieur à celui du mois de juin 2020 (10,3 milliards) et à celui de juin 2019 (10,1 milliards). En mai 2021, elles avaient représenté 10,1 milliards d'euros.

À fin juin, l'encours des contrats d'assurance vie s'est établi à 1 840 milliards d'euros, en progression de +4,4 % sur un an.

Le mois de juin est traditionnellement moyen pour l'assurance avec une collecte nette qui tourne autour de 1,3 milliard d'euros sur moyenne période. Lors de ces dix dernières années, trois décollectes ont été enregistrées au cours du sixième mois de l'année.

Depuis le mois de décembre 2020, l'assurance vie a retrouvé un rythme de croisière qui le rapproche de la croissance qu'elle connaissait avant crise. En revanche, pour le moment, la période de mars à novembre 2020 qui avait été marquée par un recul de la collecte nette n'a pas été compensée. Il n'y a pas eu d'effet rebond. Les ménages n'ont pas encore décidé d'arbitrer leur épargne covid placée sur les comptes courants et sur les livrets en faveur de l'assurance vie. L'attentisme demeure de mise en raison du fort niveau d'incertitudes qui prédomine. Pour le moment, les ménages entendent se faire plaisir en réduisant leur effort d'épargne de précaution (collecte nulle du Livret A en juin) tout en ne touchant pas trop à leur cagnotte. L'arrivée de la quatrième vague les incite à rester prudents. Une normalisation sur le plan de l'épargne ne pourra intervenir qu'avec le recul sur la durée de l'épidémie. Malgré tout, le second semestre

devrait être plus « dépenses » qu'épargne comme c'est le cas traditionnellement. Ce semestre est en effet marqué par les dépenses de vacances, de rentrée scolaire et des fêtes de fin d'année.

L'assurance vie doit faire face à la concurrence du Plan d'Épargne Retraite, en particulier chez les épargnants ayant plus de 50 ans. La montée des inquiétudes concernant le niveau de vie à la retraite et la possibilité offerte de sortir en capital avec ce nouveau produit conduit un nombre croissant de ménages à le privilégier par rapport à l'assurance vie d'autant plus qu'il est assortie d'un avantage fiscal à l'entrée.

Contacts presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr